

Charte Qualité LIC

1. Evaluation

La formation est évaluée par l'ensemble des personnes formées ; nous analysons ensuite les feuilles d'évaluation pour améliorer en permanence le contenu et l'organisation de la formation.

2. Garantie

Cette formation est garantie 1 mois, c'est à dire que LIC se tient à la disposition des personnes formées pour leur fournir tout complément d'information ou d'explication sur le thème traité pendant cette durée à partir de la date de la session correspondante.

3. Contrôle de la formation professionnelle

LIC est immatriculée, sous le numéro 11920653792, en tant qu'organisme de formation, auprès du Service Régional de Contrôle de la Formation Professionnelle de la Préfecture de Région Ile de France, 18-24 Rue Tiphaine 75015 PARIS.

Le coût de cette formation pourra donc être imputé sur un budget « 1% formation professionnelle ».